

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230123-315090-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 février 2023

Affiché le 3 février 2023

**Suite à la convocation en date du 9 janvier 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 23 JANVIER 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Doriane BECUE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Valentin BELLEVAL donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, François-Xavier CADART donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Christian POIRET, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Luc MONNET, Monique EVRARD donne pouvoir à Régis CAUCHE, Maël GUIZIOU donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Simon JAMELIN donne pouvoir à Anne MIKOLAJCZAK, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Maryline LUCAS, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Frédérique SEELS donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Anne VANPEENE donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Christine DECODTS, Isabelle FERNANDEZ.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Benjamin CAILLIERET, Jean-Claude DULIEU, Julien GOKEL, Françoise MARTIN, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA.

**OBJET** : Tarifs repas 2023 et soutien à l'approvisionnement local dans les restaurations des collèges

Vu le rapport DC/2023/9

Vu l'avis en date du 16 janvier 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'autoriser Monsieur le Président à fixer les tarifs des repas des collégiens applicables pour l'année civile 2023 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon la description reprise dans le tableau ci-joint en annexe 1 ;
  - d'approuver les termes de l'avenant à la convention d'aide à la demi-pension pour l'année 2023 entre le Département du Nord et les collèges concernés, dont le modèle est ci-joint en annexe 2 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant à la convention d'aide à la demi-pension pour l'année 2023 actant de la prise en charge par le Département du Nord de l'augmentation tarifaire liée à l'approvisionnement local pour les collèges concernés et tous les courriers et documents permettant la mise en œuvre de ces décisions.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 40.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs BAUDOUX et LEBLANC (porteur du pouvoir de Monsieur BELLEVAL).

Madame FAHEM, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour ce vote.

Monsieur SEGUIN, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Madame VAN CAUWENBERGE.

Vote intervenu à 18 h 44.

Au moment du vote, 45 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 26

Absents sans procuration : 11

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 71 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 71

Majorité des suffrages exprimés : 36

Pour : 71 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Annexe 1

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2022 de référence pour déterminer le tarif 2023		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2023			Montant total par repas lié à l'approvisionnement local - Pris en charge (ADP)	
			Tarifs 2022	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2023 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL		
0590006L	ANZIN	Les Rochambelles	Forfait	2,96 €	0,00 €	- €	0,04 €	3,00 €	0,04 €
0590002G	ANICHE	Théodore Monod	Ticket	2,95 €	0,00 €	0,04 €	0,10 €	3,09 €	0,10 €
0593234V	ANNOEULLIN	Albert Ball	Forfait	2,90 €	0,06 €	0,10 €	- €	3,00 €	0,06 €
0594401N	ARLEUX	Val de la Sensée	Forfait	2,73 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,84 €	- €
0593246H	ARMENTIERES	Desrousseaux	Forfait	2,86 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,96 €	- €
0594397J	ARMENTIERES	Jean Rostand	Ticket	3,14 €	0,15 €	- €	- €	3,14 €	0,15 €
0594297A	AUBY	Victor Hugo	Forfait	2,91 €	0,10 €	0,09 €	- €	3,00 €	0,10 €
0593673X	AULNOY LEZ VALENCIENNES	Madame d'Epinay	Ticket	2,97 €	0,10 €	0,10 €	- €	3,07 €	0,10 €
0596694F	AULNOY AYMERIES	Félix Del Marle	Forfait	2,71 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,81 €	- €
0595176F	AVESNELLES	Renaud-Barrault	Ticket	3,05 €	0,00 €	0,04 €	- €	3,09 €	- €
0593676A	AVESNES LEZ AUBERT	Paul Langevin	Forfait	2,97 €	0,03 €	- €	- €	2,97 €	0,03 €
0594636U	BAILLEUL	Maxime Deyts	Forfait	2,90 €	0,07 €	0,11 €	0,03 €	3,04 €	0,10 €
0593490Y	BAVAY	Jean Lemaire de Belges	Ticket	3,02 €	0,00 €	- €	0,07 €	3,09 €	0,07 €
0593479L	BERGUES	Wenceslas Cobergher	Forfait	2,96 €	0,10 €	0,04 €	- €	3,00 €	0,10 €
0594415D	BERLAIMONT	Gilles de Chin	Forfait	2,86 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,96 €	- €
0594301E	BEUVRAGES	Paul Eluard	Forfait	3,00 €	0,00 €	- €	- €	3,00 €	- €
0593672W	BOUCHAIN	De l'Ostrevant	Forfait	2,86 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,97 €	- €
0594640Y	BOURBOURG	Jean Jaurès	Forfait	2,97 €	0,10 €	0,11 €	- €	3,08 €	0,10 €
0590030M	BRAY DUNES	Du Septentrion	Forfait	2,89 €	0,04 €	0,10 €	0,06 €	3,05 €	0,10 €
0590031N	BRUAY / L'ESCAUT	Jean Macé	Ticket	2,84 €	0,00 €	0,08 €	- €	2,92 €	- €
0593487V	CAMBRAI	Jules Ferry	Forfait	2,97 €	0,04 €	- €	0,06 €	3,03 €	0,10 €
0593488W	CAMBRAI	Lamartine	Forfait	2,80 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,90 €	- €
0596873A	CAPPELLE EN PEVELE	Simone Veil	Forfait	2,97 €	0,07 €	0,09 €	0,03 €	3,09 €	0,10 €
0593181M	CAPPELLE LA GRANDE	Maxence Van Der Meersch	Ticket	2,91 €	0,00 €	- €	0,08 €	2,99 €	0,08 €
0594872A	CASSEL	Robert Le Frison	Forfait	2,87 €	0,13 €	0,10 €	- €	2,97 €	0,13 €
0595277R	CAUDRY	Jacques Prévert	Forfait	2,80 €	0,09 €	0,11 €	0,01 €	2,92 €	0,10 €
0590046E	CAUDRY	Jean Monnet	Forfait	2,85 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,95 €	- €
0593244F	COMINES	Philippe de Commines	Forfait	2,95 €	0,08 €	0,04 €	- €	2,99 €	0,08 €
0590050J	CONDE / L'ESCAUT	Josquin des Prés	Ticket	2,71 €	0,00 €	0,09 €	- €	2,80 €	- €
0593494C	COUDEKERQUE BRANCHE	Boris Vian	Forfait	2,94 €	0,00 €	- €	- €	2,94 €	- €
0590055P	COUSOLRE	Alfred Jennepin	Forfait	2,85 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,96 €	- €
0595595L	CROCHTE	Du Looweg	Forfait	2,96 €	0,10 €	0,04 €	- €	3,00 €	0,10 €
0593239A	CROIX	Boris Vian	Forfait	2,77 €	0,06 €	0,10 €	0,04 €	2,91 €	0,10 €
0590057S	CYSOING	Paul Eluard	Forfait	2,98 €	0,09 €	0,10 €	0,01 €	3,09 €	0,10 €
0590058T	DECHY	Paul Langevin	Ticket	2,94 €	0,00 €	0,05 €	- €	2,99 €	- €
0594300D	DENAIN	Bayard	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,02 €	0,10 €	2,99 €	0,10 €
0590062X	DENAIN	Villars	Forfait	3,07 €	0,00 €	- €	- €	3,07 €	- €
0594402P	DOUAI	André Canivez	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0595190W	DOUAI	Gayant	Forfait	2,95 €	0,10 €	0,05 €	- €	3,00 €	0,10 €
0590068D	DOUAI	Jules Ferry	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,03 €	- €	2,90 €	- €
0592733A	DOUAI	André Streinger	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,11 €	0,10 €	3,08 €	0,10 €
0593484S	DOUCHY LES MINES	Emile Littre	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0593666P	DUNKERQUE	Gaspard Malo	Forfait	2,85 €	0,08 €	0,11 €	0,02 €	2,98 €	0,10 €
0592713D	DUNKERQUE	Guilleminot	Ticket	3,05 €	0,08 €	0,02 €	0,02 €	3,09 €	0,10 €
0590164H	DUNKERQUE	Jean Zay	Ticket	2,95 €	0,05 €	- €	0,05 €	3,00 €	0,10 €
0593664M	DUNKERQUE	Lucie Aubrac	Ticket	3,00 €	0,00 €	- €	- €	3,00 €	- €
0590179Z	DUNKERQUE	Paul Machy	Ticket	2,89 €	0,00 €	0,10 €	0,10 €	3,09 €	0,10 €
0596716E	DUNKERQUE	Van Hecke	Ticket	2,93 €	0,00 €	- €	- €	2,93 €	- €
0592751V	ESCAUDAIN	Félicien Joly	Ticket	2,83 €	0,00 €	0,07 €	- €	2,90 €	- €
0594409X	ESCAUTPONT	Jean Zay	Ticket	2,83 €	0,00 €	- €	0,10 €	2,93 €	0,10 €
0593476H	FACHES THUMESNIL	Jean Mermoz	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0594168K	FEIGNIES	Jean Zay	Ticket	2,90 €	0,00 €	- €	0,10 €	3,00 €	0,10 €
0593681F	FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	Forfait	2,80 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,90 €	- €
0590082U	FLINES LEZ RACHES	Jean Moulin	Forfait	2,80 €	0,10 €	0,10 €	- €	2,90 €	0,10 €
0594879H	FOURMIES	Joliot Curie	Forfait	2,89 €	0,10 €	0,06 €	- €	2,95 €	0,10 €
0593252P	FOURMIES	Léo Lagrange	Forfait	2,90 €	0,00 €	0,05 €	- €	2,95 €	- €
0593486U	FRESNES / ESCAUT	Félicien Joly	Ticket	2,95 €	0,08 €	0,08 €	0,02 €	3,05 €	0,10 €
0595166V	GONDECOURT	Georges Rémi Hergé	Forfait	2,94 €	0,00 €	0,05 €	- €	2,99 €	- €
0590087Z	GOUZEAUCOURT	Pharamond Savary	Forfait	2,83 €	0,00 €	- €	0,07 €	2,90 €	0,07 €
0594398K	GRANDE SYNTHE	Anne Frank	Forfait	3,00 €	0,00 €	- €	- €	3,00 €	- €
0590088A	GRANDE SYNTHE	Jules Verne	Ticket	2,82 €	0,10 €	0,11 €	- €	2,93 €	0,10 €
0590090C	GRAVELINES	Pierre et Marie Curie	Forfait	2,85 €	0,00 €	0,05 €	0,10 €	3,00 €	0,10 €
0590091D	HALLUIN	Lili Keller Rosenberq	Forfait	2,78 €	0,08 €	0,08 €	0,02 €	2,88 €	0,10 €
0596059R	HAUBOURDIN	Jules Ferry	Forfait	2,85 €	0,00 €	- €	- €	2,85 €	- €
0594386X	HAUBOURDIN	Le Parc	Forfait	3,23 €	0,00 €	- €	- €	3,23 €	- €
0594309N	HAUTMONT	Pierre de Ronsard	Forfait	2,79 €	0,02 €	0,02 €	0,08 €	2,89 €	0,10 €
0592634T	HAUTMONT	Saint Exupéry	Forfait	2,97 €	0,10 €	0,10 €	- €	3,07 €	0,10 €
0590103S	HAZEBROUCK	Fernande Benoist	Forfait	2,89 €	0,03 €	- €	0,05 €	2,94 €	0,08 €
0593180L	HELLEMMES	Antoine de Saint Exupéry	Forfait	2,72 €	0,10 €	0,09 €	- €	2,81 €	0,10 €
0594632P	HEM	Raymond Devos	Forfait	2,82 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,92 €	- €
0594642A	HONDSCHOOOTE	Lamartine	Ticket	3,00 €	0,10 €	- €	- €	3,00 €	0,10 €
0594638W	HOUPLINES	Roger Salengro	Forfait	2,95 €	0,00 €	0,04 €	- €	2,99 €	- €
0590107W	IWUY	Jean Moulin	Forfait	2,92 €	0,00 €	- €	- €	2,92 €	- €
0594418G	JEUMONT	Charles de Gaulle	Forfait	2,58 €	0,05 €	0,04 €	0,05 €	2,67 €	0,10 €
0593231S	LA BASSEE	Albert Schweitzer	Forfait	2,85 €	0,10 €	0,10 €	- €	2,95 €	0,10 €
0593658F	LA MADELEINE	Yvonne Abbas	Forfait	2,97 €	0,00 €	0,02 €	0,10 €	3,09 €	0,10 €
0593482P	LALLAING	Frédéric Joliot Curie	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0593226L	LAMBERSART	Anne Frank	Forfait	3,00 €	0,00 €	- €	- €	3,00 €	- €
0595163S	LAMBERSART	Lavoisier	Forfait	3,06 €	0,00 €	- €	0,03 €	3,09 €	0,03 €
0594298B	LAMBRES LEZ DOUAI	André Malraux	Forfait	3,00 €	0,00 €	- €	- €	3,00 €	- €
0595337F	LE CATEAU CAMBRESIS	Jean Rostand	Forfait	2,85 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,95 €	- €
0595713P	LEERS	Alphonse Daudet	Forfait	2,98 €	0,00 €	- €	- €	2,98 €	- €

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2022 de référence pour déterminer le tarif 2023			PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2023			Montant total par repas lié à l'approvisionnement local - Pris en charge (ADP)
			Tarifs 2022	DONT APPRO LOCAL		augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2023 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL	
0593991T	LESQUIN	Théodore Monod	Forfait	2,90 €	0,04 €	0,10 €	0,06 €	3,06 €	0,10 €
0593235W	LILLE	Boris Vian	Forfait	2,94 €	0,00 €	0,05 €	- €	2,99 €	- €
0593179K	LILLE	Claude Levi Strauss	Forfait	2,79 €	0,10 €	0,10 €	- €	2,89 €	0,10 €
0590115E	LILLE	Franklin	Forfait	2,80 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,90 €	- €
0594881K	LILLE	Martha Desrumaux	Forfait	2,99 €	0,05 €	- €	- €	2,99 €	0,05 €
0594288R	LILLE	Louise Michel	Forfait	2,83 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,93 €	- €
0597004T	LILLE	Miriam Makeba	Forfait	2,85 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,95 €	- €
0590271Z	LILLE	Paul Verlaine	Forfait	2,90 €	0,10 €	0,10 €	- €	3,00 €	0,10 €
0596833G	LILLE	Nina Simone	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,98 €	- €
0593168Y	LILLE	Carnot	Forfait	3,01 €	0,00 €	- €	- €	3,01 €	- €
0596172N	LINSELLES	Henri Matisse	Ticket	2,87 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,98 €	- €
0594523W	LOMME	Guy Mollet	Forfait	2,89 €	0,00 €	0,10 €	0,10 €	3,09 €	0,10 €
0590131X	LOMME	Jean Jaurès	Forfait	2,65 €	0,00 €	0,02 €	- €	2,67 €	- €
0593177H	LOMME	Jean Zay	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0595596M	LOON PLAGE	Jean Rostand	Ticket	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0593660H	LOOS	René Descartes	Forfait	2,91 €	0,00 €	0,08 €	- €	2,99 €	- €
0593233u	LOOS	Professeur Albert Debeyre	Forfait	2,93 €	0,00 €	- €	- €	2,93 €	- €
0594533G	LOURCHES	Voltaire	Forfait	2,71 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,81 €	- €
0593686L	LOUVROIL	Jacques Brel	Forfait	2,71 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,81 €	- €
0593240B	LYS LEZ LANNOY	Gambetta	Ticket	2,87 €	0,00 €	0,11 €	0,10 €	3,08 €	0,10 €
0590142J	MARCHIENNES	Marguerite Yourcenar	Forfait	2,96 €	0,10 €	0,10 €	- €	3,06 €	0,10 €
0594287P	MARCQ EN BAROEUL	Rouges Barres	Ticket	3,07 €	0,00 €	- €	- €	3,07 €	- €
0593227M	MARCQ EN BAROEUL	Du Lazaro	Forfait	2,96 €	0,00 €	0,03 €	- €	2,99 €	- €
0593674Y	MARLY	Alphonse Terroir	Forfait	2,74 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,84 €	- €
0593474F	MARQUETTE LEZ LILLE	Professeur Albert Debeyre	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0593683H	MASNIERES	Jacques Prévert	Forfait	2,84 €	0,00 €	0,07 €	- €	2,91 €	- €
0593483R	MASNY	Robert Desnos	Forfait	2,84 €	0,05 €	0,04 €	- €	2,88 €	0,05 €
0590151U	MAUBEUGE	Ernest Coutelle	Forfait	2,66 €	0,00 €	- €	- €	2,66 €	- €
0594362W	MAUBEUGE	Vauban	Forfait	2,70 €	0,05 €	- €	- €	2,70 €	0,05 €
0590150T	MAUBEUGE	Guillaume Budé	Forfait	2,94 €	0,08 €	0,05 €	- €	2,99 €	0,08 €
0593254S	MAUBEUGE	Jules Verne	Forfait	2,54 €	0,00 €	0,09 €	- €	2,63 €	- €
0594294X	MERVILLE	Henri Dunant	Ticket	2,84 €	0,00 €	0,07 €	- €	2,91 €	- €
0593178J	MONS EN BAROEUL	François Rabelais	Forfait	2,87 €	0,00 €	0,10 €	0,10 €	3,07 €	0,10 €
0590155Y	MONS EN BAROEUL	René Descartes	Forfait	2,91 €	0,00 €	0,08 €	- €	2,99 €	- €
0594410Y	MORTAGNE DU NORD	Fernig	Forfait	2,87 €	0,00 €	- €	0,10 €	2,97 €	0,10 €
0594527A	MOUVAUX	Maxence Van Der Meersch	Forfait	2,96 €	0,00 €	0,03 €	0,02 €	3,01 €	0,02 €
0594537L	NEUVILLE EN FERRAIN	Jules Verne	Forfait	2,86 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,96 €	- €
0596988A	NIEPPE	Jeanne de Constantinople	Forfait	2,83 €	0,00 €	- €	- €	2,83 €	- €
0590157A	ONNAING	Saint Exupéry	Ticket	2,95 €	0,10 €	0,11 €	- €	3,06 €	0,10 €
0590159C	ORCHIES	Du Pévéle	Forfait	2,87 €	0,10 €	0,10 €	- €	2,97 €	0,10 €
0594290T	OSTRICOURT	Henri Matisse	Ticket	2,94 €	0,00 €	0,05 €	- €	2,99 €	- €
0596529B	PECQUENCOURT	Maurice Schumann	Ticket	2,90 €	0,03 €	- €	- €	2,90 €	0,03 €
0594628K	PERENCHIES	Jacques Monod	Forfait	2,87 €	0,00 €	- €	0,10 €	2,97 €	0,10 €
0590007M	PETITE FORET	Pierre Gilles De Gennes	Ticket	2,70 €	0,00 €	0,10 €	0,05 €	2,85 €	0,05 €
0594876E	POIX DU NORD	Montaigne	Forfait	2,82 €	0,05 €	0,10 €	0,05 €	2,97 €	0,10 €
0594866U	PONT A MARCQ	Françoise Dolto	Forfait	2,90 €	0,10 €	0,10 €	- €	3,00 €	0,10 €
0595758N	PROVIN	Etienne Dolet	Forfait	3,00 €	0,00 €	- €	- €	3,00 €	- €
0594303G	QUIEVRECHAIN	Jehan Froissart	Forfait	2,85 €	0,00 €	- €	- €	2,85 €	- €
0594408W	RAISMES	Germinal	Forfait	2,61 €	0,10 €	0,09 €	- €	2,70 €	0,10 €
0593237Y	RONCHIN	Gernez Rieux	Forfait	2,83 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,93 €	- €
0594865T	RONCHIN	Anatole France	Forfait	2,77 €	0,10 €	0,10 €	- €	2,87 €	0,10 €
0593668S	RONCQ	Paul Eluard	Forfait	2,99 €	0,00 €	- €	- €	2,99 €	- €
0593251N	ROOST-WARENDIN	Docteur Ernest Schaffner	Ticket	3,03 €	0,00 €	- €	0,06 €	3,09 €	0,06 €
0593667R	ROUBAIX	Rosa Parks	Forfait	2,85 €	0,01 €	0,01 €	0,09 €	2,95 €	0,10 €
0594389A	ROUBAIX	Anne Frank	Forfait	2,78 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,88 €	- €
0590190L	ROUBAIX	Jean-Baptiste Lebas	Forfait	2,90 €	0,10 €	0,09 €	- €	2,99 €	0,10 €
0594634S	ROUBAIX	Théodore Monod	Forfait	2,84 €	0,00 €	0,10 €	0,05 €	2,99 €	0,05 €
0594538M	SAINS DU NORD	Jean Rostand	Ticket	3,04 €	0,00 €	- €	- €	3,04 €	- €
0594304H	SAINT AMAND LES EAUX	Marie Curie	Ticket	2,83 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,93 €	- €
0594411Z	SAINT AMAND LES EAUX	Moulin Blanc	Ticket	2,87 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,97 €	- €
0593228N	SAINT ANDRE	Jean Moulin	Forfait	2,84 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,94 €	- €
0594644C	SAINT SAULVE	Lavoisier	Forfait	2,90 €	0,07 €	0,10 €	- €	3,00 €	0,07 €
0593662K	SECLIN	Jean Demailly	Forfait	2,70 €	0,00 €	- €	0,05 €	2,75 €	0,05 €
0593185S	SIN LE NOBLE	Anatole France	Forfait	2,90 €	0,02 €	0,02 €	0,08 €	3,00 €	0,10 €
0594648G	SOLESMES	Saint Exupéry	Forfait	2,88 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,99 €	- €
0590206D	SOLRE LE CHATEAU	Du Solrézis	Ticket	2,73 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,84 €	- €
0594405T	SOMAIN	Victor Hugo	Ticket	2,98 €	0,10 €	0,11 €	- €	3,09 €	0,10 €
0593992U	STEENVOORDE	Antoine de Saint Exupéry	Forfait	2,81 €	0,00 €	0,05 €	- €	2,86 €	- €
0594645D	THIANT	Jean-Jacques Rousseau	Ticket	2,94 €	0,00 €	0,05 €	0,10 €	3,09 €	0,10 €
0590211J	THUMERIES	Albert Camus	Forfait	2,96 €	0,10 €	0,10 €	- €	3,06 €	0,10 €
0594293W	TOURCOING	Albert Roussel	Forfait	2,85 €	0,00 €	- €	0,10 €	2,95 €	0,10 €
0596860L	TOURCOING	Lucie Aubrac	Forfait	2,70 €	0,00 €	- €	- €	2,70 €	- €
0594394F	TOURCOING	Marie Curie	Forfait	2,70 €	0,00 €	0,09 €	- €	2,79 €	- €
0592714E	TOURCOING	Mendès France	Forfait	2,92 €	0,00 €	0,07 €	- €	2,99 €	- €
0594308M	TRELON	Denis Saurat	Forfait	2,78 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,88 €	- €
0593680E	VALENCIENNES	Joséphine Baker (ex Chasse Royale)	Ticket	2,78 €	0,10 €	0,02 €	- €	2,80 €	0,10 €
0590224Y	VALENCIENNES	Carpeaux	Forfait	2,82 €	0,00 €	0,08 €	- €	2,90 €	- €
0592715F	VALENCIENNES	Charles Eisen	Forfait	2,97 €	0,10 €	0,08 €	- €	3,05 €	0,10 €
0594412A	VIEUX CONDE	Jean Jaurès	Ticket	2,90 €	0,00 €	- €	- €	2,90 €	- €
0593196D	VILLENEUVE D'ASCQ	Arthur Rimbaud	Ticket	2,95 €	0,00 €	0,04 €	- €	2,99 €	- €
0595656C	VILLENEUVE D'ASCQ	Camille Claudel	Forfait	2,72 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,82 €	- €
0594525Y	VILLENEUVE D'ASCQ	Le Triolo	Forfait	2,83 €	0,01 €	0,07 €	0,03 €	2,93 €	0,04 €
0594291U	VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	Forfait	2,91 €	0,00 €	0,08 €	- €	2,99 €	- €
0595328W	VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	Forfait	2,86 €	0,00 €	0,11 €	- €	2,97 €	- €

Code	VILLE	NOM COLLEGE	Situation 2022 de référence pour déterminer le tarif 2023		PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE POUR 2023			Montant total par repas lié à l'approvisionnement local - Pris en charge (ADP)	
			Tarifs 2022	DONT APPRO LOCAL	augmentation inflation	augmentation appro local	TARIF 2023 PROPOSE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL		
0590228C	WALINCOURT SELVIGNY	François Villon	Forfait	3,00 €	0,04 €	- €	- €	3,00 €	0,04 €
0593678C	WALLERS	Jean Moulin	Forfait	2,86 €	0,10 €	0,04 €	- €	2,90 €	0,10 €
0593241C	WASQUEHAL	Albert Calmette	Ticket	2,90 €	0,00 €	0,09 €	- €	2,99 €	- €
0594650J	WATTEN	Jacques Prévert	Forfait	2,90 €	0,10 €	- €	- €	2,90 €	0,10 €
0594524X	WATTIGNIES	Jean Moulin	Forfait	2,85 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,95 €	- €
0595597N	WATTIGNIES	Voltaire	Forfait	2,96 €	0,10 €	0,11 €	- €	3,07 €	0,10 €
0593242D	WATTRELOS	Gustave Nadaud	Forfait	2,77 €	0,10 €	0,10 €	- €	2,87 €	0,10 €
0594392D	WATTRELOS	Pablo Neruda	Forfait	2,75 €	0,00 €	0,10 €	- €	2,85 €	- €
0593475G	WAVRIN	Léon Blum	Forfait	2,87 €	0,10 €	0,05 €	- €	2,92 €	0,10 €
0590238n	WAZIERS	Romain Rolland	Ticket	2,91 €	0,00 €	0,08 €	0,10 €	3,09 €	0,10 €
0594643B	WORMHOUT	Du Houtland	Forfait	2,93 €	0,10 €	0,06 €	- €	2,99 €	0,10 €
0593182n	COUDEKERQUE BRANCHE	Jules Ferry	Hébergé par le collège Guilleminot à Dunkerque					3,09 €	0,10 €
0594295y	COUDEKERQUE BRANCHE	Du Westhoek	Hébergé par le collège Paul Machy à Dunkerque					3,09 €	0,10 €
0594299c	DENAIN	Turgot	Hébergé par le collège Bayard de Denain					2,99 €	0,10 €
0590183d	ROUBAIX	Sévigné	Hébergé par le collège JB Lebas à Roubaix					2,99 €	0,10 €
0595782p	GRANDE SYNTHÉ	Du Moulin	Hébergé (tarif fixé par réciprocité avec le collège Jules Verne à Grande Synthe)					2,93 €	- €
0592830f	FACHES THUMESNIL	Jean Zay	groupement de commande (tarif fixé par réciprocité avec le collège Jean Mermoz à Faches)					2,97 €	- €

**AVENANT A LA CONVENTION D'AIDE A LA DEMI-PENSION  
ET A L'ANNEXE TECHNIQUE 2  
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

Entre

Le DÉPARTEMENT DU NORD, dont le siège est situé 51 rue Gustave Delory – 59047 LILLE Cedex, représenté par Monsieur Christian POIRET, Président du Conseil Départemental en exercice,  
ci-après dénommé le Département du Nord,

d'une part,

Et

L'établissement « xxx »,  
situé « xxx rue xxxxxxxx » à « xxxx » 59xxx,  
représenté par Monsieur ou Madame « xxxx »,  
agissant en qualité de chef d'établissement,  
ci-après dénommé l'Etablissement.

d'autre part,

**Article 1 : Conditions d'attribution de l'Aide à la Demi-Pension (ADP)**

L'article 3 de la convention portant sur les conditions d'attribution de l'ADP est modifié de la manière suivante :

Le Conseil Départemental du Nord a instauré une aide en vue de favoriser l'accès aux demi-pensions des collégiens domiciliés dans le Département du Nord.

Par délibérations DE/2022/174 en date du 30 mai 2022 et **DC/2023/9 du 23 janvier 2023**, le Conseil départemental a validé les modalités de l'aide à la demi-pension pour l'année scolaire 2022/2023. Une notice technique, annexée à la présente convention (annexe 2 ou 3 ou 4 ou 5), reprend les dispositions applicables pour l'aide à la demi-pension au titre de l'année scolaire 2022/2023.

Cette aide est proposée aux familles qui inscrivent leur(s) enfant(s) à la demi-pension.

**Article 2 : Approvisionnement local**

L'introduction de l'annexe technique 2 est modifiée et complétée de la manière suivante :

Par délibération DE/2022/174 en date du 30 mai 2022, le Conseil départemental a décidé de reconduire le barème départemental prévu en 2021/2022 pour l'année scolaire 2022/2023

s'agissant de l'aide à l'accès à la restauration scolaire ainsi que les montants d'aide, soit 1,87 €, 1,44 € et 0,89 € par repas.

Il est également décidé de plafonner à 3 € le tarif repas facturé aux Assistants Familiaux accueillant des collégiens de l'Aide Sociale à l'Enfance et inscrits dans les collèges publics du Département.

**Il est aussi décidé de renouveler l'autorisation pour les établissements engagés dans une démarche d'approvisionnement local pour 2023, d'augmenter de dix centimes maximum leur tarif repas. Cette possibilité est également offerte aux collèges ayant déjà augmenté leur tarif depuis 2016 au titre de l'approvisionnement local. Ces derniers peuvent à nouveau augmenter leur tarif dans la limite des 10 centimes cumulés autorisés (sans dépasser le tarif moyen départemental majoré au titre de l'approvisionnement local, soit 3,09 €).**

Toutefois, afin que cette augmentation ne soit pas supportée par les familles les plus en difficulté, le Département la prend en charge à travers l'Aide à la Demi-Pension.

**Ainsi, pour le collège ..... engagé dans la démarche d'approvisionnement local pour 2023 à hauteur de 0,xx euros cumulés, l'aide départementale est augmentée de 0,xx euros par élève et par repas pour l'année 2023.**

Cet avenant à la convention, est à retourner au plus tôt, dès le vote du conseil d'Administration de l'établissement.

<p><b>Le Chef d'établissement,</b> <i>(Nom du Chef d'établissement et cachet du collège</i></p>	<p><b>Le Président du Conseil Départemental du Nord,</b></p> <p>Fait à Lille, le</p>
---	--



**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 23 janvier 2023**

OBJET : Tarifs repas 2023 et soutien à l'approvisionnement local dans les restaurations des collèges

**A – TARIFS REPAS 2023 AU SEIN DES DEMI-PENSIONS DES COLLEGES DU NORD**

La loi 2004-809 du 13 août 2004 a confié au Département la compétence pour la restauration dans les collèges et la définition des modalités d'exploitation du service de demi-pension, alors que le chef d'établissement en assure la gestion.

La fixation des tarifs relève également du Département selon les dispositions de l'article R 531-52 du code de l'éducation.

Les tarifs appliqués en 2022 par les collèges variaient de 2,54 € à 3,23 € et le tarif moyen du repas facturé aux familles était de 2,88 €.

Chaque année, le Conseil départemental prend en compte l'inflation prévisionnelle pour fixer les orientations d'évolution des tarifs repas. Lors de sa réunion du 27 juin 2022 (DE/2022/231), et afin de tenir compte des hausses des prix des denrées et de l'énergie et de la mise en œuvre de la loi Egalim (produits bio, locaux et de qualité) mais également pour « amortir » l'impact financier pour les familles, le taux d'inflation retenu pour 2023 est limité à 3,6 % par rapport au prix pratiqué en 2022 pour l'ensemble des établissements, ce qui représente une augmentation de 1 à 11 centimes par repas.

Afin de contenir l'impact pour les familles soumises aux tarifs les plus élevés, le tarif moyen départemental de 2,88 € majoré du taux d'inflation, soit 2,99 €, a été retenu comme plafond dans le cadre de la hausse des tarifs 2023 (hors augmentation due à l'engagement dans la démarche d'approvisionnement local).

Sur ces bases, les Conseils d'Administration des collèges (qui ont eu lieu entre septembre et novembre 2022) ont proposé au Département les tarifs de restauration des collégiens pour l'année civile 2023. Ces propositions sont recensées dans le tableau, joint en annexe 1.

**B – SOUTIEN A L'APPROVISIONNEMENT LOCAL**

Le Conseil départemental a également décidé, lors de sa réunion du 27 juin 2022, d'autoriser une augmentation d'un montant maximum de 10 centimes du tarif des repas, lorsque le collège s'engage en 2023, dans une démarche d'approvisionnement local (engagement à consacrer au moins 25 % du montant total de son crédit denrées de l'année 2023 à des achats de proximité).

Pour rappel, à ce jour et depuis 2016, au titre de l'approvisionnement local, 64 collèges ont augmenté leur tarif dans ce cadre.

Les collèges ayant déjà augmenté leur tarif depuis 2016, sans atteindre 10 centimes au titre de l’approvisionnement local, peuvent à nouveau augmenter leur tarif dans la limite des 10 centimes cumulés autorisés.

Le tarif plafond à ne pas dépasser est donc le tarif moyen augmenté de 0,10 €, soit 3,09 €.

Pour les familles les plus en difficultés, cette augmentation est prise en charge par le Département, au titre de l’aide à la demi-pension. Cette disposition est reprise dans l’avenant à la convention d’aide à la demi-pension qui est à signer entre les collèges concernés et le Département, pour l’année 2023 (annexe 2).

Pour 2023, 146 collèges ont augmenté leur tarif :

- 100 au titre de l’inflation,
- 15 au titre de l’approvisionnement local,
- 31 au titre de l’inflation et de l’approvisionnement local.

Le tarif moyen départemental se trouve ainsi réévalué de + 0,08 € et porté à 2,96 € (au lieu de 2,88 € en 2022).

Un resserrement des tarifs est également constaté, puisque le différentiel entre le tarif le plus élevé et le moins élevé, passe de 0,69 € en 2022 à 0,60 € en 2023.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d’autoriser Monsieur le Président à fixer les tarifs des repas des collégiens applicables pour l’année civile 2023 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, selon la description reprise dans le tableau joint en annexe 1 ;
- d’approuver les termes de l’avenant à la convention d’aide à la demi-pension pour l’année 2023 entre le Département du Nord et les collèges concernés, dont le modèle est joint au rapport en annexe 2 ;
- d’autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant à la convention d'aide à la demi-pension pour l’année 2023 actant de la prise en charge par le Département du Nord de l’augmentation tarifaire liée à l’approvisionnement local pour les collèges concernés et tous les courriers et documents permettant la mise en œuvre de ces décisions.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
16001OP002	16001E21	38307198	13307198	

Marie CIETERS  
Vice-Présidente